

## DIAGNOSTIC DU CDI et PROJET DE POLITIQUE DOCUMENTAIRE

### Table des matières

I. Prendre connaissance de l'établissement.....	2
1. Environnement.....	2
2. Population scolaire.....	2
3. Résultats aux examens et orientation postbac.....	3
4. Personnels et instances pédagogiques.....	5
5. Organisation pédagogique.....	5
6. Projet d'établissement et projets pédagogiques au sein de l'EPL.....	6
7. Volet numérique.....	7
8. Partenariats et insertion dans le réseau local.....	8
9. Communication.....	9
II. Prendre connaissance du CDI et de l'état de la documentation.....	10
1. Le CDI dans l'établissement.....	10
2. Place de la professeure documentaliste dans l'établissement.....	11
3. Gestion et mise à disposition des ressources.....	11
4. Projets pédagogiques.....	13
III. Bilan.....	15
IV Propositions d'action.....	16

# I. Prendre connaissance de l'établissement

## 1. Environnement

**Nom :** Collège [redacted]

**Type d'établissement :** Collège public

**Site d'implantation :** 4 [redacted]

**Environnement socioéconomique :** Hétérogène. Selon les données APAE de 2018, le collège appartient au groupe de typologie 5 – « Clg plutôt défavorisés ».

## 2. Population scolaire

609 élèves fréquentaient le collège en 2020. Les données APAE pour l'année 2020 révèlent une fréquentation dominante du collège par des élèves de basse extraction sociale. Une légère tendance à l'accentuation du phénomène s'observe depuis 2017, avec la hausse d'environ 3% de la fréquentation d'élèves issus de familles d'ouvriers ou de personnes inactives, parallèlement à une hausse du même ordre des élèves issus de familles d'employés, artisans, commerçants et agriculteurs, au détriment de la part des enfants de cadres supérieurs et enseignants, et de cadres moyens. La dynamique tend donc légèrement vers moins de mixité sociale.

### Distribution par PCS regroupées en 2020

- 48,8% d'enfants d'ouvriers et inactifs
- 28,4% d'enfants d'employés, artisans, commerçants et agriculteurs
- 12,9% d'enfants de cadres supérieurs et enseignants
- 12,3% d'enfants de cadres moyens

### Indice de position sociale

- 91,1, soit à peu près égale à celle du département (91) mais inférieure à celle du de l'académie (101,6) et de la région (111,1). La tendance est à la stagnation depuis 2016.

L'ensemble des **élèves boursiers** de l'établissement représente 38,1% de l'effectif total des élèves de l'établissement. Ces données sont à nuancer dans la mesure où un faible pourcentage des élèves réside dans un « **quartier prioritaire de la politique de la ville** » : seulement 2,1% en 2020, contre 41,8% dans le département.

### Retard à l'entrée en classe de 6<sup>e</sup>

La part des élèves en retard d'un an ou plus à l'entrée en sixième était de 18,1% en 2016 et a connu une baisse significative, suivant les données nationales, pour atteindre 4,4% des élèves de 6<sup>e</sup> en 2020.

### Régime scolaire des élèves

Les élèves sont en 2020 majoritairement externes (55,5% du total des élèves de l'établissement).

### 3. Résultats aux examens et orientation postbac

Les résultats aux examens sont globalement dans les moyennes académiques et nationales, souvent légèrement au-dessus. Les disparités liées aux milieux socio-professionnels des familles sont observables, particulièrement sur les années ayant été sujette aux mesures liées à la crise sanitaire. La filière générale constitue la principale orientation à la suite de la classe de troisième, bien que cette tendance soit à la baisse. Par ailleurs, l'orientation des élèves est plus ou moins fortement influencée par la différence de sexe des élèves et leur milieux sociaux, en fonction des années.

#### A l'entrée au collège :

##### **Maîtrise en français des élèves de sixième**

Les élèves de sixième du collège ont très majoritairement un niveau satisfaisant – 75% en 2020, niveau le plus bas sur les quatre dernières années –, alors que la part des élèves à la maîtrise très bonne augmente continuellement à la même période (3,3% en 2017, 4,2% en 2018, 5,0% en 2019, 7,9% en 2020), totalisant 4,6 points supplémentaires. Parallèlement, la part d'élèves ayant un niveau fragile a augmenté de 5 points de pourcentage entre 2018 et 2020 (de 12,1% à 17,1%), laissant apparaître une hausse des inégalités relatives à la maîtrise du français depuis 2017, probablement liée à la crise du Covid-19. Aucun élève ne présente un niveau insuffisant.

##### **Maîtrise en mathématiques des élèves de sixième**

Les élèves de sixième du collège ont un niveau assez hétérogène, où domine la part du niveau satisfaisant – 48,3% des élèves en 2020, première année où le seuil des 50% a été franchi depuis 2017 –, alors que la part des élèves à la maîtrise fragile est en hausse continue depuis 2017 (32,8% en 2017, 35,4% en 2018, 39,7% en 2019, 47,7% en 2020). En outre, la part des élèves ayant une maîtrise très bonne s'est réduite à partir de 2017 (9,8%), pour atteindre 2,7% en 2020. Enfin, la part de maîtrise insuffisante stagne en dessous de 5% depuis 2017.

#### Performance au DNB :

**Le taux de réussite au DNB** se situe entre 84% et 91% sur la période 2016-2020, à l'exception notable de 2018 (72%). Sauf pour cette dernière année, la valeur ajoutée sur l'académie est toujours positive (+4% en 2020), de même que la valeur ajoutée sur la France (+3% en 2020).

**La distribution de la note à l'écrit au DNB** est très inégale en fonction des années. Pour l'année 2020, la part de notes inférieures à 8 est historiquement basse et s'élève à 12,1%. Les notes entre 8 et 10 représentent 14,3% ; celles comprises entre 10 et 12 17,9% ; enfin, les notes supérieures à 12 représentent 55,7% du total des résultats obtenus. Pour la première fois depuis 2016, cette dernière part représente la majorité des notes attribuées, et se situe au-dessus des moyennes départementale (45,5%), académique (49,0%) et régionale (52,2%).

**Le taux d'accès de la 3<sup>ème</sup> au DNB** connaît la même échelle de valeur que le taux de réussite au diplôme : entre 82% et 91% entre 2016 et 2020, à l'exception de 2018 (70%), pour une valeur ajoutée située entre +12 et +4 sur l'académie et à l'échelle nationale, à l'exception de 2018 qui enregistre une valeur ajoutée inférieure (-7 sur les deux taux).

**L'écart entre le taux de réussite au DNB et le taux de réussite de PCS défavorisées** est assez fluctuant en fonction des années. S'il était relativement faible en 2016 et en 2020 (respectivement +3,2 et +1,6) voire négatif en 2017 (-3,2), il a connu une certaine hausse en 2018 (+8,0) et plus encore en 2019 (+13,0), probablement du fait de la pandémie de Covid-19.

**La note à l'écrit au DNB selon la PCS** témoigne d'un écart significatif entre les élèves issus de milieux de cadres supérieurs et enseignants (14,3 en 2020) et ceux en provenance de familles d'ouvriers et inactifs (11 la même année). Cet écart semble rester constant depuis 2016, la différence de note oscillant entre 1,9 et 3,3.

La **note moyenne à l'écrit au DNB** était à la baisse entre 2016 (10,8) et 2018 (8,2) pour repartir à la hausse à partir de 2019 (8,5) et atteindre 12/20 en 2020. La valeur ajoutée sur l'académie était positive en 2016 (+1,2), proche ou égale à 0 en 2017 et 2019, négative en 2018 (-0,9) et finalement positive en 2020 (+0,6). Pour cette dernière année, les notes moyennes obtenues par les élèves du collège étaient légèrement supérieures aux moyennes nationales : 12,2 en français (pour 12,1 à l'échelle du pays) et 12,0 en mathématiques (pour 11,8 de moyenne nationale).

La **note à l'écrit au DNB selon le sexe** révèle assez peu d'écart de genre, la plus grande différence se situant à 0,9 points en 2020 avec une note de 11,5 pour les garçons, contre 12,4 pour les filles. La moyenne de cet écart pour les cinq années référencées se situe à 0,52 points, généralement en faveur des filles à l'exception de l'année 2018.

Le **nombre moyen de points au socle commun** des élèves de l'établissement était éloigné de la moyenne nationale depuis 2018 (268 dans l'établissement pour 303 à l'échelle du pays), mais cet écart s'est notablement réduit pour atteindre en 2020 un nombre de points de 307 pour une moyenne nationale de 309.

#### Orientation postbac :

Le **taux de passage post-3<sup>ème</sup>** s'effectue majoritairement vers la seconde générale et technologique (67,4% des élèves sortants en 2020) mais cette orientation s'inscrit dans une tendance à la baisse constante depuis 2016 (74%) à l'exception de l'année 2018 (62,7%). L'orientation vers les classes de secondes professionnelles sont fluctuantes en fonction des années (entre 17% et 27% des élèves sortants entre 2016 et 2020). Les redoublements ainsi que les filières amenant au CAP et les apprentissages sont largement minoritaires (toujours inférieurs à 5%).

Le **taux de passage post-3<sup>ème</sup> selon le sexe** révèle une large disparité dans l'orientation des élèves, notamment concernant le passage en classe de seconde générale et technologique : si l'écart n'était pas significatif en 2019, avec 68,3% des garçons contre 71,2% de filles, celui-ci s'est creusé en 2020 alors que le taux des filles baissait légèrement (70,2%) et celui des garçons plus notablement (57,6%). Les filières professionnelles témoignent également d'une orientation plus féminine que masculine, avec autour de 21,5% chez les garçons pour 2019 et 2020, contre 22% à 25% chez les filles. En revanche, les garçons s'orientent davantage en CAP (autour de 6,5%) que les filles (jamais plus d'1,5%), ainsi qu'en apprentissage (6,1% en 2020 pour les garçons contre aucune filles).

Le **taux de passage post-3<sup>ème</sup> selon la PCS** témoigne d'une réduction des inégalités depuis 2019 sur la filière générale et technologique : l'écart entre les élèves issus d'une part de familles de cadres supérieurs et enseignants, d'autre part de familles d'ouvriers et inactifs, s'est réduit de 11 points. En revanche, concernant la filière professionnelle, l'écart s'est creusé : s'il était de 8,6 points en 2019, il est passé à 28,4 en 2020, ce qui s'explique par le fait qu'aucun élève issu de PCS de cadres ou d'enseignants ne s'est orienté dans ces filières cette année-là. Les filières CAP et apprentissage connaissent la même tendance, avec une très faible voire nulle part des élèves issus de PCS favorisées, contre une faible part des PCS moins favorisées (autour de 5%).

## 4. Personnels et instances pédagogiques

Un **total** de 58 personnels travaille dans le collège en 2020, pour 50,57 personnels en équivalent temps plein (ETP). Globalement, le personnel enseignant se caractérise par un statut de certifié de l'Education nationale, d'âge inférieur à cinquante ans voire inférieur à trente, et plutôt de sexe féminin. L'établissement connaît un taux relativement important de départs chaque année.

**Direction** : 2 personnels (2 ETP)

**Personnels ATSS** : 4 personnels (4 ETP) dont une gestionnaire et une secrétaire d'intendance

**Conseillers principaux d'éducation** : 2 personnels (1,03 ETP)

**Autres personnels de vie scolaire** : 7 personnels (5 ETP)

**Personnels enseignants** :

Les **effectifs** se portent à 43 personnels enseignants travaillent au sein de l'établissement en 2020, représentant 38,54 ETP (moins de 10% des personnels enseignants sont à temps partiel) ce qui ne témoigne pas de variations notables depuis 2016.

**Statutairement**, les personnels sont majoritairement des certifiés ou PEPS de l'Education nationale (83%). La part des agrégés diminue sensiblement depuis 2016 (11,7%) pour atteindre 5,2% en 2020. Les non-titulaires représentent 9,2% d'ETP des personnels enseignants, et 2,6% des enseignants sont dans la catégorie « Autres titulaires ».

Concernant leur **genre**, les personnels enseignants sont majoritairement des femmes (58,1% en 2020), confirmant la tendance depuis 2016.

**L'âge** moyen des personnels enseignants est à dominante inférieure à 35 ans (entre 42,1% et 50% de 2016 à 2020). En 2020, autour de 40% des personnels ont entre 35 et 50 ans, et seulement 14% ont plus de 50 ans.

**L'ancienneté** des personnels enseignants est hétérogène. Elle était à moins de deux ans pour environ 50% des personnels jusqu'à 2020, année où cette part est descendue à 37,2%. La part des personnels présents depuis plus de deux ans mais moins de cinq ans est montée chaque année pour atteindre 27,9% des enseignants. 11,6% des enseignants sont au collège depuis cinq à huit ans. Enfin, 23,3% d'entre eux sont présents depuis plus de huit ans. Il est à noter que le taux de demande de départs relativement au nombre de titulaires pour l'exercice 2020-2021 est dans la moyenne nationale (13,8% pour une moyenne nationale de 13,4%), et se trouve plus bas que le taux départemental (18,5%) et académique (17%).

**D'autres personnels** travaillent dans l'établissement : les rattachés administratifs et les AESH, qui ne sont plus comptabilisés dans les données APAE depuis 2018. L'établissement compte toutefois une assistante sociale, une auxiliaire de vie et une infirmière.

## 5. Organisation pédagogique

Au **total**, le collège comptabilise 27 classes (sept 6<sup>e</sup>, sept 5<sup>e</sup>, sept 4<sup>e</sup>, six 3<sup>e</sup>) en 2021. En 2020, il y avait environ 23 élèves par classe, pour un nombre d'heures d'enseignement devant élèves par élève de 1,18 grâce à une dotation horaire globale (DHG) de 662 heures pour l'exercice 2020-2021. Aucune

classe ne compte plus de 28 élèves sur cet exercice, qui se démarque des années précédentes durant lesquelles les effectifs élevés concernaient 21 à 26 classes.

**Filières de formation :** Filières traditionnelles + 1 classe de 6<sup>e</sup> bilangue

**Spécialités :** Dispositifs ULIS et UPE2A. Des suivis linguistiques sont en place pour les élèves en difficulté sur la maîtrise de la langue.

**Langues étrangères :**

- Une classe de sixième « bilangue de continuité », qui mêle anglais et allemand (13% des élèves de 6<sup>e</sup> en 2020)
- L'anglais LV1 concerne en 2020 autour de 85% des élèves en classe de 6<sup>e</sup>, tandis que les 2% restants sont dans un « autre cas »
- En classe de 5<sup>e</sup>, les élèves ont majoritairement espagnol pour LV2 durant l'année 2020-2021 : 83,9% font espagnol, contre 14,1% qui font allemand et 2% une autre langue vivante
- Les latinistes et hellénistes en classe de 5<sup>e</sup> sont 10,1% en 2020, ce qui représente la part la plus basse depuis 2016, année durant laquelle ils représentaient 19% de ce niveau

**Associations sportives du collège :** futsal, basket, escalade, gym

## 6. Projet d'établissement et projets pédagogiques au sein de l'EPL

Le projet d'établissement est en cours d'élaboration et s'articulera notamment autour de la priorité nationale donnée à la lecture, à la lutte contre les stéréotypes, ainsi qu'au volet écologique déjà largement déployé dans l'établissement. L'ensemble de l'équipe pédagogique, notamment les professeurs documentalistes, est associée à la construction du projet. Une attention particulière est accordée à la bienveillance dans les apprentissages et les évaluations, qui doivent par ailleurs inclure davantage d'oralité. Les différents projets pédagogiques s'inscrivent dans ces démarches.

**Projets pédagogiques autour de la lutte contre les stéréotypes :**

- Participation active à la journée internationale de lutte des femmes ainsi qu'à la Semaine de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin
- Visionnage du film *Majorité opprimée*, court métrage réalisé par Eléonore Pourrait
- Valorisation du manga *A silent voice* sur le harcèlement scolaire
- Mise en relation du « club débat » avec les journées de lutte contre les stéréotypes
- Rencontre avec la Cimade, association de solidarité active venant en aide aux personnes en situation d'immigration en France

**Projets pédagogiques autour de la lecture :**

- Projet « un jour, une histoire » visant à faire lire aux élèves des biographies
- Plan de lecture obligatoire à raison de 15 minutes par cours (modalités en cours de précision)
- Visite du Salon du livre et de la presse jeunesse à Montreuil
- Acquisition et valorisation de *kamishibai*, lectures théâtrales japonaises caractérisées par le défilé manuel d'images à mesure de l'histoire, en anglais et en espagnol
- Mise en place de « valises lecture » en lien entre le CDI et une professeure de lettres
- Inscription des élèves au concours « La Grande Librairie » relatif à l'éloquence
- Mise en place de cafés pédagogiques
- Concours de UNES lors de la semaine de la presse et des médias

### **Projets pédagogiques autour du développement durable :**

- Débats relatifs à l'écologie en partenariat avec l'association « Les petits débrouillards »
- Expériences scientifiques en partenariat avec l'association « Les petits débrouillards »
- Club « DIY Zéro déchets » mené par une professeure de lettres
- Mise en place d'une grainothèque au CDI
- Existence d'un jardin pédagogique au collège, auquel doivent s'adjoindre des poules et des ruches

### **Projets pédagogiques autour de la bienveillance :**

- Mise en place de « carnets de la positivité » par une enseignante
- Mise en place d'une « sieste littéraire », en lien avec la valorisation de la lecture
- Acquisition d'ouvrages autour du bien-être ainsi que de mobiliers dans le même esprit
- Réalisation de « diplômes de félicitations et de compliments »
- Mise en place de « blason » et d'« horloge des émotions »
- Club relaxation
- Instauration d'un Bureau d'aide rapide (B.A.R) sur les pauses méridiennes. Des professeurs disciplinaires tiennent le B.A.R afin que les élèves puissent demander une aide ponctuelle et se débloquent dans leurs apprentissages. Le nom et la discipline des professeurs sont connus par affichages plusieurs semaines à l'avance, afin que les élèves s'organisent notamment pour le passage à la demi-pension.

**Clubs :** de nombreux clubs existent au collège et rythment la vie des élèves. Ils sont animés par un ou plusieurs enseignants disciplinaires ou documentalistes. Les clubs existants sont les suivants (sauf mention contraire, ils se réunissent à rythme hebdomadaire) :

- Club de relaxation mis en place ponctuellement notamment pendant les périodes d'examen
- Club d'échecs
- Club jeux de société
- Club de lecture
- Club de philo
- Club de débats
- Club comics
- Club zéro-déchet
- Club de couture
- Club journal
- Club radio

## **7. Volet numérique**

L'établissement accorde une grande importance aux outils numériques dans les apprentissages. De nombreux équipements et ressources sont à disposition.

**Equipements :** Tableaux numériques interactifs, postes informatiques dans toutes les classes, tablettes disponibles, vidéoprojecteurs dans toutes les salles

**Ressources :** Edutice, Pronote, Educ'arte, et divers logiciels éducatifs : Geogebra, Gimp, Classcraft, Scratch...

**Usages pédagogiques :** Projection d'images, d'images animées (vidéos) ; animation à partir d'outils comme *classroomscreen* ; formations diverses pour les personnels et élèves aux outils numériques

**Référents numériques :** La professeure documentaliste est référente numérique. Plusieurs autres enseignants sont associés dans des domaines plus spécifiques, comme la gestion des tablettes, ou la mise en place de formation sur des outils.

Il est à noter qu'il n'existe pas de salle informatique au sein de l'établissement, chaque classe étant équipée de nombreux outils numériques.

## 8. Partenariats et insertion dans le réseau local

Compte tenu de la multiplicité et de la diversité des partenariats existants et de leur actualité (certains sont dormants), il est difficile de parvenir à l'exhaustivité dans ce domaine. On peut toutefois citer :

### A l'échelle locale

- La mairie des Pavillons-sous-Bois, pour des événements tels que le Salon du livre de la Ville
- La librairie Les Folies d'Encre des Pavillons-sous-Bois, par laquelle se passent une partie des commandes de livres pour le CDI
- L'association « Oser l'Ourcq » avec laquelle les élèves sont invités à aller nettoyer les bords du canal de l'Ourcq
- La médiathèque des Pavillons-sous-Bois, qui accueille chaque année des visites d'élèves

### A l'échelle régionale, nationale, voire internationale

- L'association « Les petits débrouillards » pour la mise en place de débats autour de l'écologie
- Bibliothèque Mazarine à Paris, pour des visites de la bibliothèque
- *Colegio San Judas Tadeo de Santo Domingo* (République dominicaine), ayant déjà fait l'objet de deux échanges scolaires

### Liaison inter-cycles

Trois écoles élémentaires sont également en partenariat avec l'établissement :

- Ecole élémentaire Julie Victoire Daubie, dont 82 des 152 élèves de sixième du collège arrivent
- Ecole primaire d'application Jules Verne, dont 36 des 152 élèves de sixième du collège arrivent
- Ecole élémentaire Monceau, dont 23 des 152 élèves de sixième du collège arrivent

Les activités mises en place avec ces établissements sont multiples :

- Création d'un *serious game* sur le thème de la mythologie qui s'insère dans une semaine d'action durant laquelle les élèves de CM2 viennent au collège
- Le club de lecture, pour participer à « L'heure du conte » avec les maternelles et écoles primaires
- La création de fiches communes entre les écoles et le collège (bien-être et bienveillance)

### Bassin de référence et animation académique

Participation active de la professeure documentaliste au réseau 3D jusqu'à 2021.



## 9. Communication

**Outils de communication et de mutualisation :** Pronote et Webmail académique uniquement

**Etat de la communication interne :** concentrée sur Pronote

## II. Prendre connaissance du CDI et de l'état de la documentation

### 1. Le CDI dans l'établissement

Le CDI est bien identifié et signalé dans l'établissement, et ses règles semblent connues par une large majorité d'élèves et de l'équipe éducative.

**Personnels** : 2 personnels pour 1 ETP (1 personnel certifié titulaire et un fonctionnaire stagiaire)

**Lieux** : 1<sup>er</sup> étage de l'établissement, entre les bureaux administratifs et de direction et les salles de classe

**Accueil** : hors Covid, le CDI peut accueillir jusqu'à 50 élèves. Il est ouvert les lundis et vendredi de 9h00 à 17h et les mardis et jeudis de 8h30 à 16h30, en observant une pause méridienne de 12h30 à 13h. Le CDI est fermé lors des récréations matinales, ainsi qu'en l'absence des professeurs documentalistes : le mercredi matin.

**Conditions d'accès et d'utilisation** : les élèves ne peuvent pas venir au CDI seuls, hormis lors de la récréation d'après-midi. Ils doivent d'abord passer par la permanence. Sur la pause méridienne, les professeurs documentalistes descendent dans la cour chercher les élèves souhaitant se rendre au CDI, à 13h15.

**Fréquentation** : inconnue, aucun indicateur n'est mis en place

**Budget** : 2000€ sont prévus annuellement, essentiellement pour des achats à destination des élèves, et dans une certaine mesure, des personnels

**Signalétique** : située aux endroits stratégiques : aux extrémités de chaque escalier et aux carrefours de couloirs

**Mobilier** :

- Espace professeur documentaliste avec un grand bureau d'accueil, un poste informatique et deux chaises de bureau
- 1 armoire horizontale basse à fournitures/projets
- 1 imprimante
- 7 tables, 28 chaises
- 12 étagères de rangement
- 6 bacs de rangement de livres
- 1 meuble de valorisation des livres/exposition
- 3 grands chariots sur roulettes
- 1 banc
- 7 petits canapés à coussin
- 5 coussins
- 1 tableau blanc mobile sur roulette
- 6 petites salles annexes au CDI avec 2 postes informatiques et chaises par salle
- 1 salle d'archives avec tables, chaises et étagères

**Liens entre les différents services et le CDI** : nombreux :

- Avec l'intendance : le CDI stocke les manuels scolaires et sert de relai à leur distribution

- Avec les conseils d'enseignement : le CDI stocke les livres qui doivent être étudiés dans les différents programmes notamment de français en attendant leur distribution au cours de l'année
- Avec l'équipe éducative de manière générale pour la tenue de réunions formelles ou informelles afin de mettre en place les différents projets ou clubs
- Avec la vie scolaire – point développé dans la partie « projet pédagogique »

## 2. Place de la professeure documentaliste dans l'établissement

### Instances

La place de la professeure documentaliste est stratégique dans le collège. Elle est membre du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, ainsi que du Conseil de vie collégienne. Les années précédentes, lorsqu'elle était à temps complet, elle était membre du Conseil d'administration.

### Missions attribuées

La professeure documentaliste tient un rôle **d'enseignement** prépondérant et touchant toutes les classes de l'établissement (plus de détails dans la partie « projets pédagogiques »). Ses interventions sont centrées sur l'Education aux médias et à l'information (EMI), mais aussi sur le numérique de manière plus générale, et sur l'incitation à la lecture.

La professeure documentaliste est **référente numérique** et s'occupe notamment de la gestion de la solution Edutice, dont les identifiants et mots de passe nécessitent un suivi attentif pour la bonne mise à disposition du serveur à tous les élèves et personnels. Elle assure par ailleurs la centralisation du recensement des divers remarques, suggestions et problèmes informatiques qui surviennent dans l'établissement, afin d'optimiser le service et/ou d'en référer aux prestataires.

La professeure documentaliste a une mission fondamentale en matière **d'ouverture culturelle** de l'établissement. Elle entretient les relations avec une partie des institutions partenaires, et joue un rôle dans une multitude de projets menés par l'établissement, qui peut se situer dans l'élaboration, la mise en place et le suivi (voir par exemple le projet radio), ou bien se cantonner à la participation ponctuelle (pour le projet de jardin par exemple).

## 3. Gestion et mise à disposition des ressources

La **politique documentaire** menée par la professeure documentaliste est centrée sur l'actualité de l'établissement et du pays. Le collège s'inscrit dans de nombreuses actions nationales, journées et semaines thématiques. Ces actions sont l'occasion de valoriser les élèves, qui participent aux projets par des actions nécessitant des activités et supports dont le CDI est le lieu privilégié.

Les **acquisitions**, réalisées au moyen de l'application « moccam-en-ligne », sont donc faites à la lumière du calendrier prévisionnel, en lien avec le projet d'établissement, les programmes scolaires et l'actualité littéraire. La librairie « Les Folies d'Encres » des Pavillons-sous-Bois est généralement associée aux commandes. Par ailleurs, la **formation des élèves et personnels** pour l'accès aux ressources se met en place à mesure que les besoins se manifestent ou bien se constatent chez les publics de l'établissement. Enfin, la **circulation de l'information** pour les actions mises en place est assurée par voie électronique (Pronote), ainsi que par le renouvellement des affichages dans le CDI et

ailleurs dans l'EPLE. La documentation relative à la vie courante de l'établissement (personnels absents, etc.) est par ailleurs affichée au-devant du CDI.

### **Logiciel documentaire, portail et site du CDI**

Le logiciel documentaire utilisé pour la gestion du fonds est BCDI. Le CDI ne dispose pas de portail ni de site internet dédié.

### **Fonds documentaire**

Le fonds physique est composé d'environ 4 500 documents. Le gros des collections se répartit entre documentaires et romans. Les premiers sont classés selon la classification décimale de Dewey simplifiée, et les seconds par ordre alphabétique d'auteurs.

Certains livres sont datés de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : leur contenu documentaire est obsolète, et les éditions de roman souvent désuètes. Par ailleurs, du fait de cette ancienneté et pour des raisons de forte attractivité pour certains documents, nombreux sont les ouvrages en mauvais état, déchirés ou incomplets. Des archives cohabitent avec les collections : des *Wapiti* sont par exemple conservés dans des cartons depuis le début des années 1990, aux côtés d'ouvrages plus récents sur les étagères. Le contraste entre d'un côté certains ouvrages récents et valorisés, et d'un autre côté des collections anciennes voire très anciennes, est notable. Dans l'ensemble, les deux types de collections cohabitent sur la plupart des étagères.

Le fonds de bande-dessinées est situé plus proche de l'entrée que le reste des collections. Celui de manga est placé sous verrou par suite du chahut qu'il pouvait susciter : il est consultable et accessible au prêt sous certaines conditions (voir la politique de prêt).

Dans le cadre du projet de grainothèque, plusieurs ouvrages sont situés à proximité du bac à graines. Ils constituent ainsi un fonds propre et thématique.

Un fonds documentaire dédié aux enseignants est en gestation. Ses spécificités tiennent d'une part au contenu professionnel des ressources, d'autre part à une ambition plus globale, qui intègre le divertissement : des DVDs seront par exemple proposés, ainsi que des ouvrages de culture populaire.

Un projet de petit fonds dédié à l'orientation est également en gestation.

### **Politique de communication :**

- Des affiches sur l'actualité du CDI sont régulièrement collées aux endroits les plus visibles de l'établissement (classes, croisement de couloirs, vie scolaire, salle des professeurs...)
- Communication informelle très forte, notamment en salle des professeurs
- Une adresse électronique du CDI sert de relai du CDI vers l'extérieur
- Pronote et le Webmail académique restent les outils principaux de communication
- La plateforme Educ'Arte est disponible via Pronote

### **Politique de prêt**

Les usagers peuvent emprunter jusqu'à trois exemplaires simultanément, pour une durée de deux semaines au maximum. Les prêts peuvent être prolongés à la demande des emprunteurs. Pour consulter et/ou emprunter des mangas, il faut en faire la demande auprès des professeurs-documentalistes, qui ouvrent temporairement la salle où ils sont entreposés.

## 4. Projets pédagogiques

Parmi les projets pédagogiques cités dans la partie « projet d'établissement et projets pédagogiques au sein de l'EPLE », la professeure documentaliste est impliquée à des degrés variés au sein des projets suivants :

- Participation active à la journée internationale de lutte des femmes ainsi qu'à la Semaine de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin : veille, acquisitions et valorisation
- Valorisation du manga *A silent voice* sur le harcèlement scolaire : acquisitions et valorisation
- Visite du Salon du livre et de la presse jeunesse à Montreuil : préparation en amont, séances pédagogiques, accompagnement
- Acquisition et valorisation de *kamishibai*, lectures théâtrales japonaises caractérisées par le défilé manuel d'images à mesure de l'histoire, en anglais et en espagnol : acquisitions, valorisation et séances en classes de lettres
- Mise en place de « valises lecture » en lien entre le CDI et une professeure de lettres : préparation des valises et mise à disposition
- Inscription et accompagnement des élèves pour le concours « La Grande Librairie » relatif à l'éloquence
- Mise en place de cafés pédagogiques : mise à disposition de documents et participation active aux rencontres
- Mise en place d'une grainothèque au CDI : acquisitions, valorisation et mise à disposition
- Acquisition d'ouvrages autour du bien-être ainsi que de mobilier dans le même esprit : acquisitions et veille documentaire
- Club relaxation : fondatrice du club et encadrante
- Club débat : fondatrice du club et encadrante
- Concours de UNES lors de la semaine de la presse et des médias : encadrante
- Collaboration avec les encadrants du dispositif UPE2A : voir la partie « Implication dans les dispositifs »

Plusieurs projets sont par ailleurs en gestation :

- Un projet dans le parcours « Culture et Art au Collège en Seine-Saint-Denis » en partenariat avec la Maison de la culture de Seine-Saint-Denis à Bobigny
- Un projet de radio qui démarre au mois d'octobre 2021
- Un projet « Datavisualisation » ayant pour objectif de faire un état des lieux des équipements numériques au sein des foyers des élèves du collège, afin d'alléger les cartables
- Un projet de réaménagement d'une des petites salles du CDI en salle de repos pour les professeurs

### **Education aux médias et à l'information (EMI)**

L'EMI est mis en place tout au long de la scolarité collégienne des élèves :

- Séquence « Parcours DETOX/théorie du complot » : EPI réalisé par l'ensemble des 4<sup>e</sup>, avec évaluations par compétences acquises
- Séquences en collaboration avec les professeurs d'anglais : collaborer grâce aux outils numériques « describe yourself » ; représenter et structurer son monde grâce aux cartes mentales

- Séquence en éducation morale et civique (EMC) en collaboration avec les professeurs associés : prendre conscience de son identité publique numérique « être net sur le net » pour les classes de 5<sup>e</sup>
- Séances en 6<sup>e</sup> pour apprendre aux élèves à communiquer avec la communauté éducative
- Création de comptes PIX avec les 4<sup>e</sup> et les 3<sup>e</sup>, ainsi que préparation à l'examen

### **Incitation à la lecture**

L'incitation à la lecture se fait à travers plusieurs des axes susmentionnés :

- Fréquentation et familiarisation avec le CDI par la tenue de clubs dans l'espace documentaire, par les séances qui s'y tiennent et par la fréquentation aux heures d'ouverture
- Valorisation documentaire sur des sujets d'actualité, en prenant compte la diversité des élèves et leurs préférences littéraires
- Mise en place de projets en relation avec la lecture : la radio, le club débat, invitation d'intervenants du milieu de la lecture (auteurs, mangakas...) etc.

### **Formation info-documentaire**

La formation info-documentaire des élèves et personnels pour l'accès aux ressources se met en place à mesure que les besoins se manifestent ou bien se constatent chez les publics de l'établissement. Au fil de l'année, des formations sont proposées notamment à travers la mise en place de sondages sur Pronote, afin d'évaluer la pertinence et le potentiel d'attractivité de ces formations. Dès la rentrée, une formation Pronote est mise en place pour l'ensemble des personnels.

### **Articulation CDI/Vie scolaire**

Le CDI et la Vie scolaire travaillent en intelligence. En effet, les élèves doivent passer par la permanence s'ils veulent aller au CDI : cette modalité doit être sue par l'ensemble de l'équipe de Vie scolaire ainsi que par les professeurs documentalistes. Par suite de la prise en charge par les surveillants, les élèves peuvent ou non faire la demande d'aller au CDI. Les professeurs documentalistes reçoivent la demande relayée des surveillants par téléphone, puis descendent chercher les élèves afin de les encadrer sur le chemin du CDI. L'appel doit être fait avant le départ pour le CDI.

### **Implication dans les dispositifs**

Les professeurs documentalistes sont particulièrement actifs dans tous les dispositifs mentionnés dans la partie « projet pédagogique » du CDI. En plus de cela, des collaborations sont régulièrement menées avec les élèves du dispositif UPE2A : autour de l'outil RAPTZ pour apprendre à collaborer, et dans une activité théâtrale dans l'idée de rendre le conte vivant.

### III. Bilan

	LES BESOINS	LES MOYENS
<b>Généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre le décrochage scolaire</li> <li>- Valoriser les élèves par la lecture</li> <li>- Lutter contre l’approfondissement des inégalités sociales et de genre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariats forts avec des instances clés pour les projets</li> <li>- Equipe pédagogique enthousiaste et soudée</li> </ul>
<b>Propres au CDI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès numérique aux collections par tous (élèves, personnels, parents d’élèves, publics)</li> <li>- Développer l’attractivité du fonds documentaire nécessitant sa mise à jour</li> <li>- Insister sur l’incitation à la lecture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariats forts avec des instances clés pour les projets</li> <li>- 2 personnels professeurs documentalistes (1 ETP)</li> <li>- Outils numériques de communication</li> <li>- 2000€ annuels d’achats</li> <li>- L’ensemble du mobilier recensé</li> </ul>

Au collège Anatole France des Pavillons-sous-Bois, **le choix a été fait de centrer les activités documentaires sur l’action directe envers les publics** qui, sans être un public d’établissement REP, est un public largement défavorisé et avec un fort besoin d’attention. Le phénomène s’observe notamment par la hausse des inégalités engendrée par les mesures prises contre la pandémie de Covid-19, mettant en évidence l’importance du temps non scolaire dans la hausse des inégalités liées aux milieux socioprofessionnels d’origine. Pour répondre à cela, les **priorités** ont été articulées autour de la vie au collège contre le décrochage : de multiples projets sont en place, rythmant le temps scolaire des élèves jusqu’au dehors de l’établissement. Ces dispositifs méritent toujours d’être consolidés et renforcés. A cet effet, **les moyens à solliciter sont multiples** :

- Sur le plan **humain**, les demandes de moyen à l’échelle académique étant peu réalistes, on peut envisager une répartition du temps des assistants d’éducation comprenant une aide même minime à apporter à la gestion des collections (accompagnement des élèves pour la campagne de désherbage nécessaire, participation à la prise en compte des suggestions d’achat par les élèves, etc.)
- Sur le plan **matériel** : davantage de chariots seraient utile à la mise à jour des collections en association avec les élèves et personnels
- Sur le plan **financier** : obtenir des fonds via un projet d’ampleur pour valoriser les élèves par la lecture, et les inclure dans une démarche de responsabilisation

## IV Propositions d'action

Au regard des besoins du collège et des moyens à disposition, le professeur documentaliste stagiaire propose trois axes à partir des missions qui lui sont confiées. Dans cette démarche, il doit particulièrement prendre la mesure d'un élément à priori anodin mais néanmoins crucial pour la mise en place d'activité : la majorité des élèves de l'établissement est externe, ce qui invite à bien réfléchir la temporalité des propositions.

AXES	LIENS PROJET D'ETAB.	INDICATEURS ASSOCIES
<p>1. <u>Réduire les inégalités d'accès à la lecture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Co-encadrement du projet « Jeunes en librairie », visant à la découverte ou redécouverte par l'ensemble des élèves de 4<sup>e</sup> (175 élèves) des lieux de lecture et d'écriture, incluant des visites et rencontres, ainsi que des préparations par demi-groupes classe à raison de 2 séances/année au fil du projet (plusieurs <b>compétences EMI</b> associées notamment la collaboration grâce aux outils numériques, et la familiarisation avec les différents modes d'expression des médias en utilisant leurs canaux de diffusion)</li> <li>- Porter et animer le « Club manga » : valoriser les élèves par les lectures informelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre les inégalités d'accès à la culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité de la production finale commune</li> </ul>
<p>2. <u>Optimisation du CDI pour son exploitation pédagogique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- publicité autour du prêt au CDI</li> <li>- mettre à jour le fonds en association avec les élèves et personnels (atelier d'aide au désherbage + prise en compte des suggestions d'acquisition)</li> <li>- donner un accès à distance aux ressources (base de données + ressources en ligne) grâce à Esodic</li> </ul> <p><b>Compétences EMI</b> : exploiter le centre de ressources comme outil de recherche de l'information ; avoir connaissance du fonds d'ouvrages en langue étrangère ou régionale disponible au CDI</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir tous les élèves dans un endroit accueillant</li> <li>- Développer la lecture des élèves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de fréquentation du CDI</li> <li>- Nombre de prêts annuels</li> <li>- Taux de fréquentation et avis laissés sur E-sidoc</li> </ul>
<p>3. <u>Renforcer les partenariats du collège et du CDI</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- projet « Jeunes en librairie » : travail avec multiples instances et en lien avec le rectorat ; invitation d'intervenants</li> <li>- associer davantage les personnels de vie scolaire à la gestion documentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ancrer le collège dans un tissu de partenaires fort, encourageant la réussite des élèves</li> <li>- Favoriser la cohésion des personnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pérennité des partenariats par la qualité des échanges et la volonté de poursuivre</li> <li>- Nombre de personnels de vie scolaire / degré d'implication (fréquence des venues...)</li> </ul>